

Listes des communes concernées par le risque carrières souterraines ou cavités abandonnées

Département de l'ESSONNE (2023)

1	BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	15	CONGERVILLE-THIONVILLE		
2	CHALO-SAINT-MARS	16	VILLECONIN		
3	CHILLY-MAZARIN	17	VILLIERS-SUR-ORGE		
4	CORBEIL-ESSONNES				
5	CORBREUSE				
6	COURANCES				
7	CROSNE				
8	ETAMPES				
9	ITTEVILLE				
10	MEREVILLOIS(LE)				
11	MEROBERT				
12	SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN				
13	SERMAISE				
14	SOISY-SUR-ECOLE				

NB : Code de l'environnement - Article L563-6 – Alinéa III

Le représentant de l'État dans le département publie et met à jour, selon des modalités fixées par décret en Conseil D'État, la liste des communes pour lesquelles il a été informé par le maire de l'existence d'une cavité souterraine ou d'une marnière et de celles où il existe une présomption réelle et sérieuse de l'existence d'une telle cavité.

Cette liste n'est donc pas une liste officielle ni réglementaire. Pour plus de renseignements contacter les services de l'État du département.